

Bulletin de Loire Atlantique

2010 : année de la biodiversité

www.bretagne-vivante.asso.fr

Le 29 avril 1792, le navire britannique *Endeavour*, commandé par le capitaine James Cook, accoste pour la première fois sur le continent Australien. A la surface de l'eau voguent paisiblement quelques canots faits d'écorces et sur lesquels ont pris place des aborigènes en train de pêcher. Pour ces derniers, l'apparition soudaine de ce navire est tout à fait incompréhensible. C'est un objet si gigantesque, complexe et étrange pour les indigènes qu'il défie leur entendement. Ne constatant aucune réaction hostile les européens mettent leur canots à l'eau et commencent à ramer vers la côte. Dès lors, la vue d'hommes dans un petit bateau est devenue compréhensible pour les indigènes et signifie intrusion. La plupart s'enfuient alors dans les arbres.

L'extinction des espèces, la disparition des races et de variétés animales ou végétales, la raréfaction d'écosystèmes remarquables sont des réalités que les scientifiques et quelques citoyens avertis perçoivent et tentent de nous montrer, mais elles restent incompréhensibles pour la majorité d'entre nous. A l'instar des aborigènes australiens nous continuons de pêcher alors que le danger nous menace. Faudra-t-il attendre que la peur s'empare de nous pour prendre la fuite ? mais pour fuir où ? Tout le monde en revanche a compris que nous n'avons pas de planète de rechange.

Si l'année de la biodiversité devait vraiment servir à quelque chose, ce serait que cette biodiversité soit vraiment prise en compte dans l'économie, pour services rendus. Or aujourd'hui, le pouvoir épurateur de l'eau des zones humides, la participation des insectes sauvages à la pollinisation, la contribution à un cadre de vie harmonieux, la réserve génétique ou moléculaire des espèces sauvages, etc. sont des bienfaits ignorés économiquement. En 2007 une étude a été lancée par le G8¹ dont le but est d'évaluer économiquement la biodiversité. Un premier rapport d'étape a été publié en 2008. Il met notamment en lumière que les autorités publiques tranchent trop souvent en faveur d'un gain économique privé local au détriment des écosystèmes dont on ignore la réelle valeur. Les résultats définitifs de ces travaux ne seront malheureusement pas suffisants pour convaincre les états d'intégrer la valeur de la biodiversité dans leur PIB et en France moins qu'ailleurs, qui n'a pas daigné mettre la main au portefeuille pour participer au financement de cette étude !

Jean-Pierre Gouret

¹ « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité » (TEEB) rapport téléchargeable http://ec.europa/environment/nature/biodiversity/economics/index_en.htm

<i>Sommaire</i>	page
Amphibiens en Forêt Pavée	2,3
Annonces	3
St Brévin et Les Pins ZAC au Pouliguen	4 5
Bilan jardin des 4 saisons	5
Inventaire à Mévellière	5
AGENDA	6,7
Aéroport ...	7,8

Vous avez une photo naturaliste, envoyez-la nous par mél pour illustrer le bulletin, le jeu sera d'identifier le végétal ou l'animal, réponse dans le prochain bulletin...

Réponse du mois de janvier :

Il s'agissait d'une odonate :

Enallagma cyathigerum (Agrion porté-coupe)
Merci à Maël pour son identification.

Cette fois ci : allons du côté des papillons



IMPORTANT

Pour recevoir le bulletin par mail
merci d'envoyer un mail à
nantes@bretagne-vivante.org
en précisant en objet « envoi bulletin »

Assemblée générale régionale les 24 et 25 avril 2010 à la station biologique de Paimpont. Tous les adhérents y sont conviés, c'est une excellente façon de participer à la vie de notre association.

COORDONNÉES DES SECTIONS DE LOIRE ATLANTIQUE

Section Châteaubriant

La Haute Rinais
44 520 Moisdon-la-Rivière
Tél. : 02 40 07 23 30

Mél : chateaubriant@bretagne-vivante.org

Section Estuaire-Loire-Océan

Maison des associations
2 bis av Albert De Mun
44600 Saint-Nazaire
Tél./fax : 02 40 66 43 54

Mél : elo@bretagne-vivante.org

Section du pays nantais

6 rue de la ville en Pierre
44000 NANTES
Tél./ fax: 02 40 50 13 44

Mél : nantes@bretagne-vivante.org

Au secours des amphibiens en forêt Pavée

Projet d'installation d'un dispositif de protection des batraciens à Moisdon-la-Rivière.

La section de Châteaubriant aidée d'associations locales et de la section ELO a mis en place un dispositif de protection des batraciens à titre provisoire le long de la route départementale 178 au nord de Moisdon La Rivière dans la traversée de la forêt Pavée.

Cette décision est le fruit d'observations de grosses mortalités signalées par Didier Montfort depuis plusieurs années déjà. Suite à plusieurs échanges avec le Conseil Général de Loire Atlantique, gestionnaire de la route et après avoir obtenu l'autorisation des propriétaires du site, le projet s'est concrétisé. Il a été décidé de lancer une opération de sauvetage et de suivi en vue de vérifier s'il est possible d'envisager la mise en place d'un batrachoduc dans le futur.

Pour la conception des protections, nous nous sommes basés sur l'expérience qui est menée depuis plusieurs années sur le Bois de Soeuve à Vern sur Seiche par l'association La Parvole : mise en place d'une barrière et de seaux qui sont relevés quotidiennement.

En janvier, une équipe est allée se former à Vern dans le froid et la neige en vue d'apprendre à confectionner les barrières.

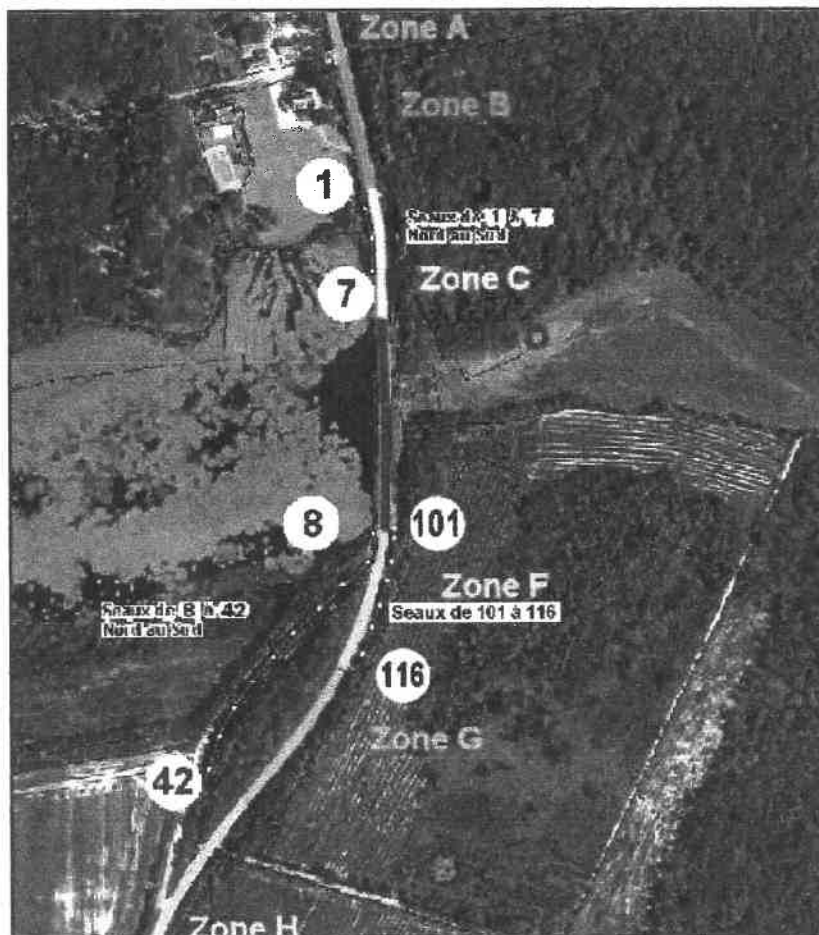
La mise en œuvre du dispositif en Forêt Pavée repose sur les observations très ponctuelles faites par des bénévoles sur site, l'an passé notamment et de la biologie des animaux.

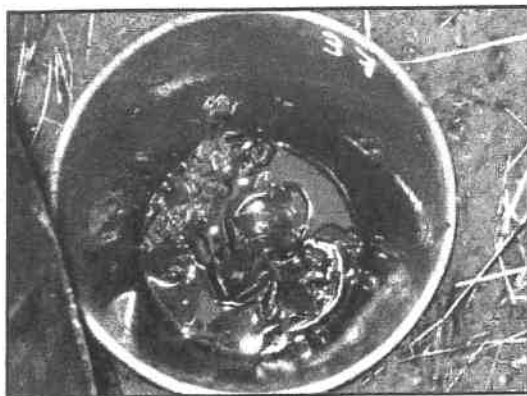
Les mortalités observées en début d'année concernent surtout la grenouille agile qui vit jusqu'à cette période enfouie dans la litière un peu partout en forêt. Ensuite viennent les tritons, les crapauds et les salamandres (les autres espèces sont la rainette et les grenouilles vertes).

Il s'agit d'espèces qui se reproduisent dans les mares, plus rarement dans les étangs (sauf le crapaud), surtout lorsque des poissons y sont présents, ce qui est le cas de l'étang Neuf. Chaque année, ces animaux sont « programmés » pour aller se reproduire dans leur mare d'origine. Or, il y a deux mares au pied de la route à l'est de l'étang, mais ces animaux exploitent probablement d'autres milieux humides dans le fond de vallée que nous ne connaissons pas.

La reproduction des tritons (3 espèces), grenouilles agiles, crapauds communs, rainettes vertes et grenouilles vertes a été constatée dans les années passées dans ces deux mares. Ces données ont donc servi de base à notre réflexion. L'idéal aurait été de mettre des protections de part et d'autre de la route aux endroits où la mortalité est la plus dense. Mais l'opération étant lourde et fastidieuse, nous avons choisi dans un premier temps de poser les barrières qui permettaient d'intercepter les mouvements des animaux qui traversaient la route pour se rendre dans les deux mares (soit le sens Ouest/Est).
Devant les mortalités toujours importantes suite à la première série de pose, une nouvelle barrière a été installée de l'autre côté de la route.

Le dispositif ne donnera sans doute pas entière satisfaction dès cette année mais il est possible d'ajuster au fur et à mesure des observations qui vont être menées quotidiennement par le Conseil Général et les bénévoles locaux. Deux





Contenu d'un seau

séances de formation ont été organisées l'une pour les agents de la délégation Blain -Châteaubriant du Conseil Général de Loire-Atlantique qui prend en charge la relève des seaux 4 jours par semaine, et l'autre pour les bénévoles de Moisdon et Châteaubriant qui assurent les 3 autres jours.

A l'issue de ce suivi, il devrait être possible de repérer les principaux mouvements pour chaque espèce et leur sens de migration, ainsi que les effectifs et les pourcentages spécifiques...

A mi-parcours du suivi, on constate que les migrations se font dans les 2 sens : pour les grenouilles agiles, si elles se déplacent massivement dans le sens Ouest-Est, vers les mares, il y a des traversées aussi dans l'autre sens : il se pourrait qu'elles se reproduisent aussi dans l'étang, ce qui va être à vérifier sur place. Quant aux crapauds, la migration est principalement dans le sens Est-Ouest vers l'étang.

Il serait donc intéressant également de profiter de cette expérience pour mener un travail de prospection plus élargi et plus pointu à l'échelle de l'ensemble de ce site remarquable, dont la sensibilité et l'intérêt écologique sont avérés.

Encore un projet de ZAC au POULIGUEN : les « PORTES KORRIGANNES »

Encore une affaire de révision simplifiée du POS, un vieux projet déjà refusé qui refait surface in extremis...

S'étendant sur 14 ha, il comprend trois pôles :

- habitation : construction de logements (dont 40% sociaux) sur un terrain incluant trois salines non exploitées, en bordure du marais salant classé Site Natura 2000
- tertiaire : à l'est, à partir de la gare, le long de la voie ferrée
- tourisme : construction de bâtiments (hôtel, etc ...) et d'un parking « drainant » en bordure de l'étier du Pouliguen, sur une zone en partie remblayée et inondable

Sur l'emprise du projet, aucune étude environnementale n'a été effectuée, on y trouve cependant des plantes patrimoniales : l'ortie à membranes (*Urtica membranacea*) connue uniquement au Pouliguen sur notre département, l'aigremoine odorante, ... et un habitat remarquable : une ormaie littorale à gouet.

Nous avons participé à l'enquête publique et avons signalé la présence d'une zone humide (ancienne saline) sur le projet de ZAC et venons de déposer un recours parallèlement à un collectif d'associations de la presqu'île guérandaise.

« Un message à faire passer à l'ensemble du marais salant guérandais », comme le dit si bien *Loïc Marion : « on ne touche pas, par principe, à l'intégrité de la zone encore naturelle, même par petites touches, sur des secteurs d'intérêt biologique peu important, situés sur la frontière entre nature et bâti ».

En quelque sorte nous souhaiterions la mise en application de la notion de trame verte et bleue avec comme réflexion sous jacente : comment économiser l'espace surtout en milieu littoral ?

*Loïc Marion était notre représentant à la commission des sites et paysages de juillet 2007 lors de laquelle le projet de ZAC « Portes Korriganes » avait été traité.

Armelle Dujardin

Participez aux inventaires participatifs sur la faune et la flore de Loire-Atlantique

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux inventaires sur la biodiversité en 2010 (voir bulletin précédent) si vous souhaitez découvrir de nouveaux sites, de nouvelles espèces et vous former.

Prochains rendez-vous :

- Inventaires batraciens dans l'agglomération nantaise

Notez déjà dans vos agendas :

- Suivis botaniques sur la tourbière de Ligné les samedis 26 juin et 10 juillet.

Si vous êtes intéressés, contactez Olivier au local Bretagne Vivante à Nantes : bnantes@wanadoo.fr ou 02 40 50 13 44

Comptage des orchidées à Saffré :

à la réserve des Perrières
samedi 22 mai 2010

Pour tout renseignement :
nantes@bretagne-vivante.org

SAINT-BREVIN et les PINS..... second épisode

Suite à l'élection d'un nouveau maire à St Brévin en avril 2008, je lui avais envoyé un courrier demandant un rendez-vous pour lui faire part de nos positions en matière de gestion des espaces semi-naturels de la commune et des ENS. Ce rendez-vous fut obtenu « de haute lutte » car ce n'est que le 29 janvier 2010 que Monsieur le Maire m'a dit, « Mme Chagneau, vous vouliez me voir » et dans la foulée me fixe une rencontre le 9 février...

A cette réunion assistaient l'adjoint chargé de l'environnement ainsi que le responsable de la gestion des dunes et l'animateur environnement. Nous étions deux représentants de Bretagne Vivante. Monsieur le Maire est arrivé à la fin de la rencontre.

Le fait de rappeler que l'enrésinement massif des dunes grises, réalisé sans inventaire préalable de la flore existante, a causé une perte énorme à la diversité floristique, n'a pas été du tout apprécié mais il n'est pas inutile de le redire.

Pour les services municipaux, ces plantations de pins, pour la plupart étrangers à notre flore, ont « été validées par les services de l'état dans les années 80 ce qui correspondait à cette époque à une forte volonté politique d'engager un programme ambitieux de rénovation de la forêt de pin maritime de notre station balnéaire. La commune de Saint Brévin possède aujourd'hui un espace littoral naturel exceptionnel en milieu urbain de plus de 100 hectares. Nous devons tenir compte de

l'ensemble des contraintes économique, touristique, faunistique, floristique, paysagère pour la préservation de ces « dunes urbaines »"

Le dialogue fut un peu difficile, cependant nous avons entendu ensuite le responsable de la gestion dunaire dire que la politique actuelle n'était plus à l'enrésinement des dunes grises. Il est grand temps alors que cet habitat prioritaire de la Directive européenne de 1992 n'est plus qu'à



l'état de lambeaux : en particulier les ENS de l'allée des Cigales, qui sont dans un état lamentable avec la présence d'espèces invasives et de pins qu'il faudrait couper. Mais attention, pour couper des pins, il faut l'avis de la commission mixte de l'environnement. Rappelons qu'à la suite de notre courrier au Conseil Général de 2002, signalant des plantations de pins dans les ENS des Rochelets, celui-ci avait demandé à la commune, gestionnaire des parcelles, de retirer tous les pins.. ce qui n'a pas été fait ni non plus de gestion pour pérenniser la dune grise..

A St Brévin, à entendre élus et gestionnaires, tout semble parfait, la commune est soucieuse de bien

gérer ses espaces naturels. Nous jugerons sur les réalisations effectives. Certes des aspects encourageants sont enregistrés. Dans les prévisions de fin d'hiver et de printemps il est prévu d'éclaircir les pins dans une parcelle ENS où poussent des ophrys araignée. Au printemps, un protocole sera établi avec nous-même et le technicien du conseil général pour éradiquer *Anthemis maritima*, espèce introduite dans les années 2000,

dans une parcelle ENS d'une grande diversité floristique. La dune de l'Imperlay, seul espace dunaire du site Natura 2000. Estuaire de la Loire, n'a pas été gérée depuis 2001 : présence de baccharis, de ronciers et un milieu qui se ferme du fait des clôtures. La décision prise a été celle d'un contrat Natura 2000.

Il n'est pas facile de faire bouger les choses dans une commune et de faire comprendre où sont les enjeux de restauration de biodiversité et comment tenter de sauvegarder les richesses d'un site. Monsieur Le Maire nous a fait part de son souci de protéger la forêt urbaine – au titre de l'image de sa commune – ce qui montre que les préoccupations des naturalistes et celles des élus et/ou des habitants ne sont pas forcément les mêmes. Espérons que la sortie sur le terrain que nous leur avons proposée puisse faire évoluer les esprits !

Dominique Chagneau

BILAN D'ACTIVITES DU JARDIN NATUREL DES 4 SAISONS DE BRETAGNE VIVANTE Année 2009

Bilan des permanences (2^{ème} samedi de 15h à 19h):

Nombre de personnes reçues, renseignées et conseillées en visites commentées, au jardin lors des permanences mensuelles entre juin et décembre 2009 : 110 personnes

Bilan des Activités :

- * mars-avril 2009 : Démarrage du jardin naturel : création des nouvelles allées, transplantation des vivaces, semis ...
- * juillet 2009 : Accueil au jardin du groupe du jardin nomade de Brest
- * septembre 2009 : - Vide jardin de la Marrière : stand sur l'hôtel à insectes et visites commentées du jardin
- Intervention au forum de Nantes Habitat sur la gestion différenciée des espaces verts et des massifs de fleurs.
- * octobre 2009 : - Visite du jardin des jardiniers de Nantes Habitat du pôle Port Boyer sur le thème des massifs ornementaux "naturels".
- Bilan des 100 jardins naturels d'écopôle et tenue d'un stand sur les outils et l'aiguisage.
- * mars 2009 : Participation au stand d'écopôle au salon Natura
- * avril 2009 : - Présentation de l'hôtel à insectes et du jardin de Bretagne Vivante au café des enfants à l'Abord'âge (quartier Dalby)
- Troc plantes au jardin des Maraîches (quartier Haluchère) : tenue d'un stand sur l'hôtel à insectes et le jardin naturel de Bretagne Vivante
- * mai 2009 : Fête de la nature à Pont St Martin organisée par l'association "les mains dans la terre le nez en l'air" : animation d'un stand sur l'hôtel à insectes et le jardin naturel.
- * juin 2009 : Accueil au jardin du groupe d'échange des 100 jardins naturels d'écopôle.
- * octobre 2009 : Fête du quai Léon sécher : participation au stand de Bretagne Vivante
- * novembre 2009 : Présentation du jardin naturel de Bretagne Vivante lors d'une conférence à Saint Brévin les Pins

Projet en cours pour 2010 :

- * Création d'un composteur collectif au parc potager du Croissant
- * Accompagnement et conseils auprès des enseignants de l'école Diwan à St. Herblain pour la réalisation d'un projet pédagogique sur une parcelle au parc potager de la Contrie :
Première étape validée : réalisation du plan du jardin. Octobre 2009 : Démarrage de la réalisation du jardin : construction des nouvelles allées et préparation du printemps : choix des graines ...

Sylvain et Lilia

Bouaye : inventaires à la Mévellière

A partir de ce printemps, Bretagne vivante et la LPO Loire-Atlantique se lancent dans un grand inventaire naturaliste avec la Ville de Bouaye. La municipalité a acquis depuis peu un parc de 50 Ha situé au cœur de la ville : cette grande propriété, le domaine de la Mévellière, est constituée d'un château, de prairies, de plans d'eau, ruisseaux, boisements, autant de milieux jusqu'à présent totalement fermés au public et donc parfaitement méconnus d'un point de vue naturaliste. Seules les journées du patrimoine permettaient jusqu'à présent de pénétrer dans ce site, pour découvrir l'intérêt architectural des bâtiments, le public étant guidé par l'ancien propriétaire, M. Poisson, qui vit toujours en ces lieux.

En 2010 et 2011, les équipes salariées de la LPO et de Bretagne vivante, dont les compétences sont complémentaires, effectueront des prospections naturalistes sur ce site qui restera encore fermé au public pendant plusieurs années. Malgré tout, afin d'impliquer les riverains et naturalistes amateur à ce projet, il a été conclu de réaliser aussi un inventaire bénévole sur le bocage, les friches, les vignobles et les zones urbaines qui entourent ce site, à la recherche des oiseaux, des chauves-souris, des amphibiens, des insectes et des plantes. C'est François Diemert, bénévole actif de la LPO Loire-Atlantique sur Bouaye, qui coordonnera cet inventaire. Les bénévoles de la LPO ne comptent pas faire cavaliers seuls et aimeraient pouvoir partager leurs connaissances et en acquérir de nouvelles auprès des adhérents de Bretagne vivante qui résideraient sur la commune de Bouaye ou sur les communes limitrophes. Si vous êtes intéressés pour participer à ce projet, n'hésitez pas à contacter François Diemert (fdiemert@gmail.com) ou Fabien Dortel (fabien.dortel@lpo.fr) qui fera suivre.

Ce premier travail d'inventaire sera complété par un diagnostic et des propositions de gestion et d'aménagements écologiques pour améliorer la biodiversité à l'intérieur et à l'extérieur du site. Il s'agit là d'un projet enthousiasmant, impliquant à la fois nos associations, mais aussi les services techniques et les élus de la ville de Bouaye, les riverains et l'ancien propriétaire toujours usufruitier ; nous construirons ainsi une culture commune autour de ces espaces naturels péri-urbains, qui révèlent souvent de grandes richesses écologiques et aussi, souvent, des enjeux d'aménagement !

Fabien Dortel

AGENDA

des sections de Loire-Atlantique

A NOTER : Les sections Nantes et ELO participent cette année à la manifestation « *Les Rencontres du Fléuve* » début juin, festival itinérant des arts et de l'environnement en bords de Loire dont le thème cette année porte sur les zones humides. Détails du programme dans le prochain bulletin en mai.

SECTION ELO

Réunions de section le troisième vendredi du mois à 20 h

Prochaines réunions :
Vendredi 9 avril à Agora
vendredi 21 mai et vendredi 18 juin à Bois Joubert

CONFÉRENCES ET SORTIES

Dimanche 21 mars	Sortie « détective nature » sur les traces de mammifères animée par G. Bretagne RV 9h église de St Dolay Contact : G. Bretagne : 06 18 33 00 28
Dimanche 28 mars	Sortie Estran avec A.L Barillé RV à 10h30 à la pointe St Gildas à Préfailles Contact : P. Blanpain 09 50 81 84 61
Samedi 24 avril	Sortie découverte de la flore dunaire et des prés salés aux Moutiers-en-Retz RV à 10h au rond-point de Bourgneuf, prévoir pique-nique Contact : D. Chagneau : 09 65 36 65 74

SECTION CHÂTEAUBRIANT

Réunions de section une fois par mois, en principe le 1^{er} samedi de 10 h à 12 h
14, Rue César Franck à Châteaubriant (Rez-de-Chaussée)

Les réunions sont aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux adhérents
et personnes intéressées par nos activités.

NB : Il est préférable de contacter la section pour vérifier qu'il n'y a pas de changement dans les dates

Prochaines réunions :

- samedi 3 avril à 10 h
- vendredi 7 mai à 18 h
- samedi 5 juin : réunion pique-nique vers 12 h 30 sur le lieu de la sortie bourdons (voir ci-dessous)

ACTIONS ET SORTIES

Février-mars-avril	Opération de protection des amphibiens en Forêt Pavée : Suivi dispositif, relevé des seaux
Samedi 28 mars	Sortie Nature : Dans le cadre du 4 ^{ème} festival de l'environnement du cinéma Atlantic Ciné de Châteaubriant RV à 14h30 dans la yourte devant le cinéma Au fil de notre balade par les rues, nous prêterons attention aux petits îlots de nature que nous rencontrerons. Nos pas nous mèneront au bord de la rivière ou d'un étang, à la découverte de la biodiversité de ce milieu. (tout le programme du festival sur le site www.atlanticcine.fr)
Samedi 8 mai	Rallye pédestre site de la Forge Moisdon : Organisation ADT et associations locales
Samedi 15 ou dimanche 16 mai	Sortie botanique en Forêt de Juigné animée par Dominique Chagneau : RV à 10h30, à l'église de Juigné. Prévoir pique-nique
Samedi 5 juin	Initiation « bourdons » avec Aurélia de 14h30 à 18h30, lieu à déterminer. La sortie sera reportée au Dimanche 13 juin si la météo n'est pas favorable..

SECTION NANTAISE

Réunions de section le premier jeudi de chaque mois, à 18 h 30,
Et permanence ouverte à tous le deuxième mercredi du mois de 18 h 30 à 20 h

au local 6 rue de la ville en Pierre 44000 NANTES (quartier Toutes Aides)

SORTIES GROUPE BOTANIQUE

samedi 10 avril	Corcoué sur Logne sortie découverte de la flore prévernale. Rendez vous sur le parking de Pirmil à 14 heures Réservation 02 28 02 18 74 ou cecile.besson049@orange.fr
samedi 8 mai	Sortie botanique à Oudon dans la vallée du Havre. Rendez vous à 14 heures sur le parking du Décathlon de Paridis Réservation 02 28 02 18 74 ou cecile.besson049@orange.fr

SORTIES GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Des jumelles, longues-vues, livres ornitho seront mis à disposition des participants.

Sorties ouvertes à tous.

Pour dates de sortie, contacter Gwenn Le Corgne par mail ou par téléphone : glecorgne@yahoo.fr, 02 51 72 19 93

ÉVÈNEMENTS

Jeudi 1er avril	Animation grand public sur le thème "Microcosmos: sol vivant " à la vitrine OhlaLA (Oh la Loire-Atlantique) allée Brancas, à 15 h.
du 30 avril au 2 mai	Festival Art et Nature à Cappelia à la Chapelle/Erdre avec animation d'un stand Bretagne Vivante autour de la thématique de l'arbre et une conférence le dimanche 2 mai sur "Arbre et biodiversité des insectes" .

Jeu concours : le canal et l'aéroport

Imaginez que l'on ait demandé à un nantais, en 1893 ce que deviendrait un siècle plus tard le canal de la Martinière (de son vrai nom canal maritime de la Basse-Loire) que l'on venait juste d'inaugurer. Il n'aurait sans doute jamais imaginé que seulement vingt ans plus tard il tomberait en désuétude, dépassé par les nouvelles exigences des navires aux dimensions et aux tirants d'eau devenus hors gabarit pour cet ouvrage à l'ampleur pourtant fort respectable.

Petits rappels sur un projet dont l'accouchement fut laborieux et pour lequel le travail fut très long. La grande inquiétude pour le port de Nantes au début du XIX^{ème} siècle c'est l'ensablement de l'estuaire et donc le manque de tirant d'eau. Si les digues et autres ouvrages construits par Magin, Lemierre et autres suffirent pour permettre un tirant d'eau d'environ 5m entre Nantes et le Pellerin, il n'en allait pas de même dans l'estuaire intermédiaire, entre Le Pellerin et Paimboeuf. Là, entre les nombreuses îles, en de multiples bras, l'eau s'étalait et s'alanguissait. Le chenal principal ne présentait guère plus de 3m de tirant d'eau ce qui était très insuffisant pour assurer la navigation jusqu'à Nantes. A l'époque les esprits des décideurs étaient incapables d'envisager un déplacement des activités portuaires de Nantes vers l'aval, car le port nantais, fort de sa prospérité passée, devait rester à tous prix un port maritime. Pour

contourner l'obstacle de l'estuaire intermédiaire le projet de canal fut évoqué dès les années 1830-1840. Mais celui-ci était loin de faire l'unanimité : de grands ingénieurs comme Léchalas n'étaient pas favorables. Même après la décision arrêtée en 1878 de creuser un canal, Jégou d'Herbeline par exemple, continuait en 1879 et 1881 d'affirmer que les dragages étaient efficaces et beaucoup moins onéreux. Pourtant en 1882 les travaux commençaient et ils durèrent dix ans.

Pendant dix années l'effet canal fut très positif pour le port de Nantes puisque le trafic fit plus que doubler sur cette période. Mais dans la décennie qui suivit le déclin fut rapidement perceptible et en 1913 le dernier navire franchit les écluses du canal. Dix années de travaux pour seulement vingt ans d'activités.

Qu'allait devenir le canal ? Pendant la décennie 1920 il servit de cimetière pour trois et quatre mâts, désormais dépassés en performance par les bateaux à vapeur. A la fin des années 50 le canal fut acquis par l'Union Syndicale des prés-marais de la Baie de Bourgneuf. Son important volume lui a permis de devenir la plaque tournante de tout le système de régulation des eaux dans cette région, aussi bien pour combattre les inondations en hiver que pour baigner les prairies en été... mais n'oublions pas la pratique du canoë et de la voile.

(Suite de la page 7)

Le canal venait à peine de trouver sa nouvelle légitimité que le projet d'un nouvel aéroport au nord de Nantes germe dans les cerveaux des aménageurs. L'aéroport de Nantes-Atlantique au sud, deviendrait soi-disant rapidement trop étroit. Dans l'élan des trente glorieuses personne ne doutait que les courbes de croissance du trafic puissent subir une inflexion. Désormais tous les hommes d'affaires prendraient l'avion, et les salariés au moindre congé ou week-end prolongé sauteraient dans les avions pour aller bronzer outre-mer ou visiter les pyramides d'Egypte, ignorant les travaux pharaoniques qui ont fait l'histoire de notre région tel le creusement du canal de la Martinière.

Le Conseil Général ne perdait pas de temps pour acquérir des terrains dans le secteur de Notre-Dame des Landes. Mais le nouveau projet d'aéroport au nord, finalement végétait. Le TGV commençait à concurrencer les vols intérieurs. Nantes-Atlantique se modernisait et ainsi trois décennies se sont écoulées sans que le nouvel aéroport ne décolle ! Mais avec le changement de siècle et de millénaire le projet a repris son envol. Pourtant le contexte général a beaucoup changé. Certes le trafic aérien n'a pas encore vraiment fléchi mais cependant les perspectives d'une croissance infinie ne sont plus de mise. Les deux siècles de croissance économique qui nous ont précédés sont deux siècles de croissance de la production/consommation d'énergie fossile et notamment de pétrole. Or les spécialistes des questions énergétiques sont quasi unanimes : nous sommes rendus ou presque, au point où la courbe de la production de pétrole va s'infléchir vers le bas. Le transport aérien risque bien d'être touché au premier chef par ce bouleversement. En 2020, lors de l'inauguration hypothétique du nouvel aéroport de NDDL il y aura toujours du pétrole mais sa rareté progressive va rendre son coût de plus en plus dissuasif. Encore une décennie et puis seront finis les week-ends prolongés au Maroc, Baléares ou autres ; désormais ce sera vélo le long du canal de la Martinière. Tout ce bel investissement servira encore à quelques managers pressés et fortunés mais le flot des passagers en mal d'exotisme sera en grande partie tari. En 2040 les pistes serviront-elles encore au décollage et à l'atterrissage des avions ?

Devant cette incertitude pourquoi ne pas lancer d'ores et déjà le concours de la meilleure reconversion des pistes de NDDL ? Toutes les idées sont bonnes à prendre. Devant l'importance de l'enjeu, le parrainage par des personnalités régionales de premier plan s'avère plus que nécessaire : Ms Auxiette, Mareschal, Ayrault sont des noms qui s'imposent. Alors sans tarder adressez leur vos propositions. Rendez-vous dans trente ans pour la remise des prix.

Jean-Pierre Gouret



6 rue de la ville en Pierre 44 000 NANTES

TIMBRE

DESTINATAIRE :

Bulletin d'adhésion 2010

Pour renouveler votre cotisation ou pour un ami

A envoyer à Bretagne Vivante - SEPMB

186 rue Anatole France BP 63121, 29231 Brest Cedex3.

Indiquer la section de votre choix.

Bulletin d'adhésion:

Nom
Prénom
Adresse
Ville
Code postal.....
Tél:..... Fax:
Email

Adhésion	30 €
Adhésion chômeur et étudiant	9 €
Adhésion conjoint et enfant	5 €
Membre bienfaiteur à partir de 100 €	
Abonnement à la revue Penn Ar Bed non adhérents	25 €
adhérents	21 €
Abonnement à l'Hermine vagabonde 4 numéros	12 €
8 numéros	20 €
	total

Section

Ci-joint un chèque de € à l'ordre de Bretagne Vivante- SEPMB

Date et signature